

Québec, le 17 décembre 2013

Monsieur Yves-François Blanchet  
Ministre du Développement durable,  
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet :     Projet de construction du poste Duchesnay à 315-25 kV et d'une ligne  
              d'alimentation à 315 kV à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Monsieur le Ministre,

Afin de répondre à notre demande d'audience publique concernant le projet mentionné ci-dessus, vous avez, le 17 octobre dernier, confié au BAPE un mandat d'enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale.

Au terme de la médiation menée par M<sup>me</sup> Anne-Marie Parent, commissaire responsable et membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, nous nous déclarons satisfaits des engagements pris par Hydro-Québec.

À la suite de ce processus, nous vous informons que nous acceptons de retirer notre demande d'audience publique relativement à ce projet.

Le retrait de notre demande d'audience est conditionnel à ce que le décret d'autorisation réfère aux engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation.

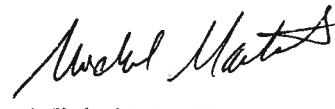
Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Luc Martel  
126, rue Laurier  
Sainte-Catherine-de-la-  
Jacques-Cartier (Québec)  
G3N 0V5



Sylvain Martel  
128, rue Laurier  
Sainte-Catherine-de-la-  
Jacques-Cartier (Québec)  
G3N 0V5



Michel Martel  
134, rue Laurier  
Sainte-Catherine-de-la-  
Jacques-Cartier (Québec)  
G3N 0V5

c.c. : M<sup>me</sup> Anne-Marie Parent, BAPE

p.j. : Engagements du promoteur